

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE CAROMB N°2022-CM-11/07-18**

L'an deux mille Vingt-deux, le Lundi 11 Juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

**Date de convocation** : 7 juillet 2022

**Nombre de membres élus** : 23

**Nombre de membres convoqués** : 23

**Présents** : (15) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. ENDERLIN François. MARCELLIN Valérie. JAUME François. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. MEYNARD Delphine. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

**Absents ayant donné procuration** (6) : MASSONNET Christine (procuration à MICHELIER Valérie). BOULON Marc (procuration à MICHELIER Pierre). MONTAGARD Monique (procuration à BONNAVENTURE Richard). BONNAVENTURE Magali (procuration à BELLENGER Elisabeth). AUGIER Magali (procuration à METZGER Olivier). DAUTEL Gilles (procuration à MORARD Christian).

**Absent excusé** : (1) : DAVID-MESSILLIER Patrick.

**Absent** (1) : LANTENOIS Geoffrey.

**Assistait également à la réunion** : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

**TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX - MODIFICATION**

Mme Eva Agnelli, rapporteur, expose à l'assemblée :

Les tarifs afférents aux différents services ou prestations proposés par la commune sont fixés par délibération du conseil municipal.

La dernière modification relative à ces tarifs fait suite à une délibération du conseil municipal du 10 Juin 2021.

Si les communes fixent librement les tarifs de leurs services publics, les différentes possibilités de tarification restent toutefois soumises à quelques principes fondamentaux :

- un tarif ne saurait être supérieur au coût de revient du service. En effet, un service public n'a pas vocation à dégager des bénéfices

- il est possible de moduler les tarifs suivant les usagers. Cette possibilité doit être appréciée au regard du principe d'égalité des usagers, c'est-à-dire qu'il faut des différences de situations objectives entre les usagers ou qu'une nécessité d'intérêt général le justifie.

Considérant ces principes, je vous propose de réviser les tarifs fixés pour le TIAN de FAIOU sur place, le tarif étant désormais fixé à 25 €. Les autres tarifs restent et demeurent inchangés.

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,  
après en avoir délibéré**

**DECIDE**

- d'accepter cette nouvelle tarification,
- de permettre la mise en œuvre de cette nouvelle tarification dès la publication de la présente délibération,
- de prendre acte du document unique relatif à l'ensemble des tarifs pratiqués par la collectivité, tel que joint en annexe,
- d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes mesures et signer tous actes nécessaires à la poursuite de cette affaire.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus,  
Pour expédition certifiée conforme,  
à Caromb, transmise et publiée le 18 juillet 2022

**Le Secrétaire de Séance**



**Séverine VANDENBERGHE-RICHARD**



**Le Maire,**



**Valérie MICHELIER**

**TARIFS COMMUNAUX****OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Espaces verts - Droits de passage	0.30€ le m <sup>2</sup> par an
Véranda (terrasse couverte et isolée)	18€ le m <sup>2</sup> par an
Terrasse couverte (non isolée) de + 10m <sup>2</sup>	16€ le m <sup>2</sup> par an
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de - 10 m <sup>2</sup>	50 € par an
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de 10 à 50 m <sup>2</sup>	100€ par an (forfait)
Terrasse à l'air libre (non couverte et non fermée) de + 50 m <sup>2</sup>	150€ par an (forfait)
Camion pizza	5€ par jour d'occupation (selon programme annuel défini en début d'année: nbre de jours par semaines x 52 sem.)
Emplacement NU sur le marché	2€ par jour
Supplément branchement EDF sur marché	1€ par jour
Emplacement forain pour stand confiserie	1,10€/m <sup>2</sup> et par jour
Emplacement forain de - 25 m <sup>2</sup>	1 €/m <sup>2</sup> et par jour
Emplacement forain de 26 à 50 m <sup>2</sup>	0.60€/m <sup>2</sup> et par jour
Emplacement forain de 51 à 110 m <sup>2</sup>	0.30€/m <sup>2</sup> et par jour
Emplacement forain de + de 111 m <sup>2</sup>	0.20€/m <sup>2</sup> et par jour
Emplacement hébergement forain sur aire d'accueil	20€ par jour
Plus value pour branchement électrique à partir de 30 ampères la phase	2€ par jour
Petit cirque (-100 places)	60€ par jour
Grand cirque (+ 100 places)	80€ par jour
Autres petits spectacles type GUIGNOL	20€ par jour
droit de concession de places de stationnement (art L151-33 code urbanisme)	4€ /m <sup>2</sup> par an
Camions vente outillage ou autres ventes au débailage	40€ par jour
Droit de parking temporaire (Joutes Paty ou autres)	2€ par véhicule
Occupation de voirie (exemple : benne, grue, échafaudage...) *	1 €/m <sup>2</sup> et par jour *
Exposant (contribuable de Caromb) (hors brocante, braderies et marchés)**	2€ par jour par tranche de 3 m. linéaire **
Exposant (hors Caromb) en extérieur pour brocante et autres braderies	10€ par jour pour un emplacement
Exposant (contribuable de Caromb) pour brocante et autres braderies	5€ par jour pour un emplacement

\* en ce qui concerne les travaux, il n'est autorisé qu'à l'usage du seul véhicule, dans le respect du stationnement réglementé de la commune. Pour tout véhicule supplémentaire, il est demandé 15 € supplémentaires par jour

\*\* l'autorisation d'utilisation peut être délivrée gratuitement lorsque l'occupation ou utilisation ne présente pas un objet commercial pour le bénéficiaire (article L.2125-1 du CG3P)

**LOCATION SALLES COMMUNALES - PRÊT DE MATERIEL**

	Particuliers		Associations		Agent communal
	Contribuable Carombais	Non contribuable Carombais	Carombais	Non Carombais	
<b>SALLE DES FETES</b>	500€ par jour	1000€ par jour	1 gratuité par période de 6 mois, si la manifestation est gratuite	700 € par jour pour toute activité	250€ par jour
			Gratuité : association ayant besoin d'un lieu permanent (**) <i>organisation lotos, spectacles</i> 10€ pour la première 50€ pour le ou les suivantes	gratuit pour une Assemblée Générale (*)	
			Gratuité : association projetant des œuvres cinématographiques régulières qui donne lieu à une billetterie		

(\*) Lorsque la capacité des autres salles communales est insuffisante à recevoir le nombre important des adhérents de l'association  
 (\*\*) Qui de par sa raison d'être a besoin d'un lieu permanent pour réaliser ses activités hebdomadaires, **la salle des fêtes est gratuite**, à condition qu'elle soit disponible (\*)

**NB** : Gratuité des salles à tout candidat à l'élection pendant la période électorale

	Particuliers et Associations		Associations carombaises	Agent communal
	Carombais	Non Carombais		
<b>SALLE DES PENITENTS</b>	40€ (Samedi ou Dimanche)	60€ (Samedi ou Dimanche)		10€ par jour
	20€ par jour (semaine)	50€ par jour (semaine)		60 € par semaine (du Lundi au Dimanche inclus)
	100€ / semaine (du Lundi au Dimanche inclus)	150€ / semaine (du Lundi au Dimanche inclus)		
<b>SALLE DU BEFFROI</b>	180€ pour 2 semaines (du Lundi au Dimanche inclus)	260€ pour 2 semaines (du Lundi au Dimanche inclus)		
	Gratuité : association ayant besoin d'un lieu permanent (**)			
<b>SALLE DES ASSOCIATIONS</b>			Gratuit	
<b>DOJO DES 4 COINS</b>			Gratuit	

**PRÊT DE MATERIEL**

Associations carombaises : gratuit

Particulier carombais : 0,50 euros la chaise et 4 euros la table  
40 euros par article en cas de détérioration

(\*\*) Qui de par sa raison d'être a besoin d'être a besoin d'un lieu permanent pour réaliser ses activités hebdomadaires, la salle des fêtes est gratuite, à condition qu'elle soit disponible (\*)

Aucun repas ne peut être pris salle du Beffroi et salle des Pénitents (seuls goûters et apéritifs sont tolérés)

## CONCESSIONS - CAVEAUX - COLUMBARIUM

### CONCESSIONS EN TERRE

Superficie de la concession de terrain	Montant des droits d'enregistrement	
	4 places	2 places
50 ans	<b>620,00 €</b>	<b>320,00 €</b>
30 ans	<b>400,00 €</b>	<b>220,00 €</b>

### EMPLACEMENT CAVEAU

	Emplacement pour un caveau 4 à 6 places	Emplacement pour un caveau 2 ou 3 places	Montant des droits d'enregistrement
50 ans	<b>620,00 €</b>	<b>320,00 €</b>	<b>25 €</b>
30 ans	<b>400,00 €</b>	<b>220,00 €</b>	<b>25 €</b>

Pose de Scellés : **20 euros**

Dépositaire ( obligation cerceau en zinc) : **5 euros** par mois les 6 premiers mois et **50 euros** par mois les 6 mois suivants ( mise en demeure le 13 ème mois)  
 Jardin du Souvenir : **25 euros**

### COLUMBARIUM

Concession 30 ans (2 urnes)	<b>250 €</b>
Concession 50 ans (2 urnes)	<b>400 €</b>
Droits d'enregistrement	<b>59 €</b>

## MEDIATHEQUE

### ABONNEMENTS territoire COVE

Famille ou individuel adulte	<b>10,00 €</b>
Bénéficiaire RSA ou demandeur d'emploi	<b>gratuit</b>
- 25 ans, étudiants et apprentis	<b>gratuit</b>

### ABONNEMENTS Extérieurs COVE

Famille ou individuel adulte	<b>15,00 €</b>
Bénéficiaire RSA ou demandeur d'emploi	<b>gratuit</b>
Enfant de - 18 ans ou étudiant	<b>gratuit</b>
touristes	<b>10,00 €</b>

### ABONNEMENTS COLLECTIVITES

( écoles maternelles ; écoles élémentaires ; crèches ; multi-accueils ; assistantes maternelles ; centre de loisirs et sociaux maisons retraite et assoc à but éducatif)

Territoire COVE	<b>gratuit</b>
EXTERIEURS COVE	<b>15,00 €</b>

## AUTRES TARIFS

Remplacement carte perdue ou détériorée	<b>2,00 €</b>
Remplacement ouvrage perdu ou détérioré	<b>prix catalogue ou base electre</b>
Remplacement DVD (voir modalités règlement médiathèque)	<b>30,00 €</b>
Caution pour emprunts vacanciers	<b>30 € par livre</b>

## MEDIATHEQUE : PHOTOCOPIES - IMPRESSIONS

### Photocopies noir et blanc

A4 recto	0,40 €
A3 recto	0,50 €

### Photocopies couleur

A4 recto	0,70 €
A3 recto	1,50 €

### Impressions à partir de postes multimédias

Noir et blanc	0,40 €
couleur	0,70 €

### **LIVRES**

Livre "Le Trésor des Barberini"	20,00 €
Livre "Mémoire vivante de Caromb"	20,00 €



# TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS ENFANCE JEUNESSE

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

18 JUIL. 2022

ID : 084-218400307-20220718-2022CM\_110718-DE

	CAROMB			EXTERIEURS		
	QF < 796€ *	796<QF<1200€	QF > 1200€	QF < 796€	796<QF<1200€	QF > 1200€
<b>Inscription Journée</b>						
<b>Mercredis ou Petites Vacances</b>						
<b>ou Grandes Vacances</b>						
Journée complète avec repas du midi	9,00 €	11,00 €	12,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €
Journée Complète PAI ou fermeture Service RS	6,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €
Demi-journée avec repas du midi (6,25h)	7,00 €	8,00 €	9,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €
Demi-journée sans repas du midi	5,00 €	6,00 €	7,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
Demi-journée PAI	4,50 €	5,50 €	6,50 €	9,50 €	10,50 €	11,50 €
Journée de sortie extérieure avec repas midi	12,00 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €	18,00 €	20,00 €
Journée de sortie extérieure PAI	9,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €	17,00 €
<b>Forfait semaine</b>	45,00 €	55,00 €	60,00 €	70,00 €	75,00 €	80,00 €
<b>Forfait semaine PAI</b>	30,00 €	40,00 €	45,00 €	55,00 €	60,00 €	65,00 €
<b>Camps (+3 jours) et mini-camps (-3 jours)</b>						
Prix de base fixés au moment des camps et des mini-camps	Coût du séjour -20 %	Coût du séjour	Coût du séjour + 20%	Coût du séjour + 20%	Coût du séjour + 30%	
<b>Périscolaire</b>						
le matin ou le soir élémentaire	1,20 €	1,50 €	1,80 €	1,20 €	1,50 €	1,80 €
le matin et le soir élémentaire	2,00 €	2,50 €	2,80 €	2,00 €	2,50 €	2,80 €
le matin ou le soir maternelle	0,60 €	0,80 €	1,10 €	0,60 €	0,80 €	1,10 €
le matin et le soir maternelle	1,00 €	1,20 €	1,50 €	1,00 €	1,20 €	1,50 €
RETARDS après fermeture (5€ par quart d'heure)	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
<b>N.A.P. (de vacances à vacances)</b>	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
<b>Accueil Jeunes</b>						
Droit d'entrée	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Cotisation annuelle (droit entrée compris)	15,00 €	15,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	25,00 €
Petite sortie avec goûter	5,00 €	6,00 €	7,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €
Grande sortie avec goûter	9,00 €	11,00 €	12,00 €	11,00 €	12,00 €	14,00 €

**En cas de fratrie : réduction de 25% pour le deuxième enfant et réduction de 50% pour le troisième et les suivants sur un même nombre de jours**

\* Base CAF carte temps libre

**CADASTRE**

Extrait du plan cadastral ou extrait de matrice cadastrale ( aux seuls propriétaires, notaires et huissiers)	<b>2,20</b>
--	-------------

**CANTINE**

Ticket individuel	<b>2,90 €</b>
Tickets par planche de 10	<b>29,00 €</b>

**PHOTOCOPIES - FAX**

**Photocopies noir et blanc**

A4 recto	<b>0,40 €</b>
A3 recto	<b>0,50 €</b>
FAX	<b>3,10 €</b>

**Photocopies couleur**

A4 recto	<b>0,70 €</b>
A3 recto	<b>1,50 €</b>

**REPRODUCTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (art L.311-9 du code des relations entre le public et l'Administration)**

A4	<b>0,18 €</b>
A3	<b>0,36 €</b>
Disquette	<b>1,83 €</b>
CD-ROM - Clé USB	<b>2,75 €</b>

**REPAS**

Tian de Faiou sur place	<b>25 € adulte 12 € enfants -10ans</b>
Tian de Faiou à emporter	<b>15 €</b>